

Flandre remonte à l'époque où elle comprenait le nord de la France, la Flandre wallonne ?

Quoi qu'il en soit, leurs projets de flamandisation de l'Université de Gand, en plein cœur de leur Flandre, ont été depuis longtemps amorcés et préparés par la multiplicité des réunions meetinguistes, le zèle soigneusement entretenu de leurs partisans, les congrès flamands de sciences naturelles médicales et juridiques, et par-dessus tout les lois de 1883 et de 1910. A quoi équivaldrait la suppression de l'Université française de Gand ? Ni plus ni moins qu'à rompre l'unité de l'admirable enseignement supérieur. Illuminant de l'Ouest à l'Est notre pays, et nous rattachant par un ardent courant scientifique, artistique et littéraire à ce que la tradition latine a créé de plus glorieux, à ce que la pensée universelle produit chaque jour de plus beau, de plus vivant et de plus clair. Elle a un passé de cent ans, cette Université ; quantité d'étrangers en ont rapporté dans leurs contrées d'origine, leurs études finies, de multiples éléments d'échanges intellectuels et commerciaux au profit de la Belgique tout entière. Et le fruit de ces longs efforts serait annihilé en un seul jour ! Sans compter ce que Gand y perdrait, à ce troc, de sa prospérité propre.

Flamandiser l'Université de Gand : qui ne voit que ce serait créer entre la partie flamande et la partie wallonne du pays une immense barrière aux deux bouts de laquelle se lirait : « séparation administrative » ? Mais celle-ci, à son tour, tout en rompant l'équilibre des forces vives de la nation, ne serait qu'un monstrueux égoïsme de notre part vis à vis des milliers et des milliers — disons même du million — de citoyens flamands et wallons cultivant en Flandre la langue française.

Certes, je les entends qui m'objecteront — je n'ai en vue que les flamingants — « qu'un peuple, si petit soit-il, ne peut être privé d'un haut enseignement dans sa langue maternelle. » Parfait ! mais cette langue maternelle de tous les Flamands, j'aime à croire qu'elle n'est pas l'idiome respectable parlé à Gand, différent dans sa phonétique et ses tours d'expression de celui qu'on parle à Anvers, à Bruges, à Malines, à Bruxelles, à Courtrai, à Diest. Ces façons de s'exprimer en flamand pourraient s'assimiler à nos divers parlers wallons. Je m'y retrouve, MM. les flamingants. Tout comme en Wallonie où le français reste la langue véhiculaire, vous réclamez d'une langue véhiculaire qui ne peut être en espèce que le néerlandais, le bon néerlandais, s'entend, une manière de néerlandais littéraire. Combien êtes-vous à le parler et l'écrire, à part les lettrés, les littérateurs et quelques convaincus ? En ai-je soudoyé de ces Flamands appartenant aux professions libérales — médecins, avocats, ingénieurs, notaires — et ne possédant que des notions restreintes de ce néerlandais !

Mais pour le justifier à l'Université de Gand, vous avez cinq mots qui ont l'air de sauver toute la situation, cinq mots, arme offensive et palladium tout à la fois : l'égalité des langues nationales ! Entendons-nous bien : le flamand parlé en Belgique, en Hollande, dans l'Afrique du Sud et dans les colonies néerlandaises par douze millions d'habitants

n'est tout de même qu'une langue d'un usage limité ; le français, lui, est une langue universelle à l'aide de laquelle on communique avec le monde entier. Puis, à aptitude égale (et cela même n'est pas exact, cette aptitude égale étant presque un mythe) vous avez, vous autres Flamands, et flamingants, cent raisons d'apprendre le français pour une qu'ont les Wallons d'apprendre votre langue, et, pour nonante-neuf qu'ils possèdent de connaître l'anglais ou l'allemand afin, les uns ou les autres, de pouvoir mieux prendre position dans le domaine de la concurrence universelle. Egalité des langues : mot creux, vide, impropre ! Retournez-vous, de grâce ! Voyez ce Wallon établi en Flandre et ayant droit, comme vous, à la langue maternelle. Et vous lui enlevez ce droit ! Et vous proscrivez de sa culture sa propre langue ! Parlons plutôt, voulez-vous, de la liberté des langues : ainsi en arrivé-je aux moyens propres à briser ce cercle de proscription et d'exil où vous voulez enfermer le français.

C'est à la parole et à la plume — la parole convaincante, la plume experte — qu'il appartient de dissiper les malentendus et d'éclairer les consciences. Eclairons, oui. Tracts judicieux, ligues pour la liberté des langues et pour l'extension de la culture française, congrès, réunions de toutes sortes : les aperçus qu'on y lira, les arguments et, les vœux qu'on formulera dans ces assemblées multipliées, dessilleront bien des yeux, en attendant la révision des lois de 1883 et 1910, à la pleine lumière des discussions parlementaires, dans un sens conforme à la liberté des deux idiomes nationaux. Par la parole et par la plume ! Comme les Flamands célèbrent leur Flandre, exaltons notre Wallonie qui ne fut ni moins glorieuse, ni moins héroïque. Que nos frères des provinces du Nord, apprennent de nous qu'il est faux, archifaux d'énoncer : « Nous voulons être maîtres chez nous maintenant comme dans le passé ; en Flandre, il n'y a jamais eu d'autre langue que le flamand. » Quand parut le 23 Octobre 1823 l'arrêté réglant l'emploi des langues dans nos provinces, le roi Guillaume régnant, la protestation véhémement ne vint pas seulement des provinces de Hainaut, de Namur, de Liège, et de Luxembourg, mais aussi des provinces flamandes, la Flandre en tête. Après le barreau de Gand, qui en Juillet 1829 pétitionna contre l'emploi de la langue néerlandaise nationale — en réclamant dans les actes de procédure l'usage facultatif de la langue française, ce furent les Etats provinciaux du Limbourg, du Brabant, de la Flandre Occidentale. Et des provinces flamandes partirent, dans un magnifique mouvement protestataire, contre la langue obligatoire, 2 fois et demie plus de pétitions que des régions Wallonnes ! Les Flamands apprendront de nous que les conseils du Brabant et de Flandre avaient toujours admis l'emploi du français et qu'au grand conseil de Malines le français fut toujours la langue prédominante. !

Il faudrait aussi aider à la diffusion des revues littéraires d'expression française, propagatrices de l'amour des belles lettres.

Créer également et les soutenir par un apport pécuniaire collectif des périodiques hebdomadaires, provinciaux, organes des revendications

anti-flamingantes et s'inspirant, du moins dans les lignes d'ensemble, du plan de la sagesse et de l'autorité d'une unique direction centrale.

Mais surtout évitons, pour nous mettre en campagne, de nous affubler des ajustements de l'injuste politique : la justice seule doit nous armer et nous vêtir. Arrière aussi le parti-pris ! Pourquoi ne pas reconnaître par exemple qu'il est utile et logique qu'un fonctionnaire Wallon vivant en province flamande connaisse les deux langues nationales ? mais de là à imposer à ses enfants un enseignement en flamand, à ses enfants et aux enfants des autochtones, qui adopteraient comme langue le français s'ils pouvaient choisir, la marge est si grande qu'elle en est presque un fossé à combler au plus tôt. Car ici c'est l'unité même de la nation qui est en jeu. Le nord évoluerait vers le germanisme qui possède ici, à Anvers, un remarquable champ d'action, les 3/4 du haut commerce étant entre des mains allemandes ; le Sud se tournerait vers la France. Mais où seraient dans ce désarroi, où se réfugierait désormais la beauté, le charme et la gloire de la Patrie ?

M. Christian Beck

Un penseur politique également sage et courageux, dont le nom sera conservé par la jeunesse wallonne et par les générations futures comme celui de l'un des Héros qui, avec les Mockel, les Colson, les Jennissen, et tant d'ouvriers souvent obscurs et parfois sublimes d'une cause désormais sans cesse grandissante, fondèrent parmi nous la Conscience Nationale, l'a dit au Sénat de Belgique : « Vive la Séparation Administrative des Flamands et des Wallons ! » Avec ce sage, ce penseur, ce héros, avec ce citoyen, avec Emile Dupont, je redis à mon tour : « Vive la Séparation ! » Je le disais en 1900 déjà, et rien ne saurait m'encourager davantage au cours d'une lutte parfois douloureuse, que de voir aujourd'hui dans les rangs de nos amis le Nestor et le plus modéré des mandataires de la Patrie wallonne.

Que les Flamands, mon cher Confrère, fassent, s'ils le croient utile, une Université flamande à Gand. Aux Flamands le flamand ! Nous autres Wallons nous ne voulons pas de ce langage en Wallonie. Si ces esprits d'un autre monde, et je dirais volontiers, lorsque je considère leur politique et leur civilisation, d'un autre âge, tiennent à se faire donner en flamand une instruction qui leur manque dans toutes les langues, à leur aise : je suis respectueux de la volonté populaire. Mais aucun Wallon ne saurait accepter cet outrage aux mobiles et aux principes de la révolution de 1830, s'il n'offre pour corollaire simultané et tout ensemble pour correctif, la Séparation administrative.

Nous en avons assez d'être asservis, nous les fondateurs des Croisades et les premiers représentants de la Liberté, au peuple le plus barbare et le plus retardataire de l'Europe Occidentale. L'Espagne a fait la « furie espagnole » ; nous ne souffrirons pas la furie flamingante. Groupons sans distinction de partis et de dogmes, nos enthousiasmes et notre fra-

ternelle vénération autour de l'homme qui, au dessus du silence accablé des foules parlementaires, a su dresser la parole répondant à l'attente secrète des cœurs, et crions : « Vive la Wallonie ! Vive la Séparation Administrative ! Vive Dupont ! »

M. Arthur Boitte

directeur-fondateur de la Feuille littéraire

Je n'ai pas besoin de vous dire mon admiration pour la culture française ; je crois avoir donné les preuves de la sincérité de cette admiration en créant « La Feuille littéraire » qui réalise en Belgique le plus puissant instrument de diffusion de la langue et du génie français. Mais ce zèle pour l'esprit français ne m'empêche pas d'être un citoyen belge, comprenant la nécessité de faire droit aux revendications flamandes dans ce qu'elles ont de justifié.

C'est pourquoi je ne suis pas hostile *en principe* à la création d'une Université flamande en terre flamande.

Seulement, je fais toutes mes réserves quant aux résultats que cette initiative produira, si tant est qu'elle réussisse. Je ne crois pas que le flamand soit une langue adéquate à une culture supérieure.

Au surplus, je ne suis pas l'homme des condamnations *a priori*. Je ne repousse aucune expérience. Voyons ce que celle-ci donnera.

M. Ferdinand Bouché

littérateur, à Bruxelles

Il y a un principe auquel il faut rester inébranlablement attaché, c'est celui de la liberté.

Ni contrainte cléricale, ni contrainte anticléricale, ni contrainte flamingante.

Le problème des langues doit être résolu *par la liberté et pour la liberté* ! Partant de là, il faut créer une nouvelle université flamande mais *conserver* celle de Gand.

Les Wallons en réclamant une université flamande *nouvelle* montreront un grand sens politique.

Si les Flamands réclament avec nous cette solution c'est qu'ils sont sincères. S'ils la repoussent, c'est qu'ils veulent le régime de la contrainte et de la persécution. Dans ce cas, il nous reste à nous Wallons, à nous unir aux Flamands anti-flamingants, et refaire 1830.

A la deuxième question, je réponds :

1° Mettre à l'index en Wallonie les journaux de langue française qui soufflent le chaud et le froid, les chèvrechouteux de la politique à tendances traîtresses comme il y en a quelque-uns à Bruxelles.

Wallons, avant tout !

2° Combattre les députés qui trahissent les populations qu'ils ont la prétention de représenter.

Wallons, avant tout !

3° Annoncer à cette tactique uniquement et stérilement anticlérical. « Viande creuse dont on nous nourrit » comme dit Anseele.

Wallons, avant tout !

4° Ne pas rester à la remorque des députés de Bruxelles qui pour un plat de lentilles (les quelques dizaines de voix flamingantes) ont vendu leur droit d'afesse.

Wallons, avant tout !

5° Renvoyer dans les murs de la capitale les conférenciers chauves-souris qui en Wallonie montrent leurs ailes françaises et qui à Bruxelles et en Flandre crient : « Je suis souris, vivent les rats... flamingants »

Wallons, avant tout !

6° Etablir, documents à l'appui, que depuis 25 ans, on draine l'argent des contribuables wallons au seul profit du pays flamand. (Zeebrugge, Anvers, restauration des ruines, canaux, routes etc...); qu'on a organisé à défaut de persécution religieuse, une persécution économique en favorisant les produits étrangers au détriment des produits de l'industrie Wallonne.

Wallons, avant tout !

7° Ruiner dans l'enseignement cette tendance à faire croire que les Wallons n'ont pas un passé aussi glorieux que celui des Flamands.

Wallons, avant tout !

8° Montrer que le flamingantisme c'est le sabotage dans l'enseignement, dans les administrations, dans le gouvernement, dans le patriotisme.

Wallons, avant tout !

9° Aimer les Flamands et combattre le flamingantisme à mort pour rester

Belges et Wallons avant tout.

M. Lucien Colson

homme de lettres, à Herstal

I. Si l'on doit, sans la moindre hésitation, être adversaire de la suppression d'une Université française, il est permis de réserver son opinion quant à la création éventuelle d'une Université flamande.

Il semble, no effet, équitable que les Flamands soient mis dans la possibilité de recevoir l'enseignement supérieur dans leur propre langue, si c'est leur désir, et surtout s'il est établi qu'il doit en résulter pour eux des avantages et des facilités qu'ils ne peuvent obtenir autrement à l'heure actuelle.

La question telle qu'elle se pose aujourd'hui est tout autre: on voudrait supprimer une Université française pour la remplacer par une Université flamande. C'est à dire que l'on rêve d'allumer un foyer de culture flamande à l'endroit où l'on viendrait d'éteindre — alors qu'il était en pleine activité — un foyer de culture française.

Pour justifier pareille prétention, on devrait d'abord prouver que le premier est nécessaire et que l'existence du second ne répond à aucun besoin.

Ceux qui préconisent la flamandisation de l'Université de Gand devraient établir que cette transformation répondrait au désir de ceux qui la

fréquentent et leur donnerait des avantages qu'ils n'ont pas aujourd'hui. Or les « étudiants » de là-bas, le corps professoral presque tout entier, la ville de Gand, la population intellectuelle du pays flamand, sont adversaires, assure-t-on, de la transformation préconisée.

La flamandisation de l'Université de Gand n'apparaît donc être une fantaisie injustifiée et injustifiable, surgie, comme tant d'autres, dans l'esprit de quelques flamingants pointus, décidés à réclamer aveuglement, par principe plutôt que par raison, l'introduction et la prédominance du flamand partout.

II. Quant aux mesures qu'il conviendrait de prendre pour arrêter la lutte sans merci poursuivie dans le pays entier contre le français et contre la race wallonne, je crois qu'il faudrait d'abord faire connaître exactement partout les tendances et les agissements flamingants.

On a tort de croire que nos populations wallonnes connaissent le péril qui les menace. Eclairons donc le public par la presse, les conférences, les tracts, les affiches, les manifestations dans la rue — que les différentes sociétés wallonnes, françaises, et nos organismes anti-flamingants se fédèrent, qu'ils s'adressent aux pouvoirs publics, à nos mandataires politiques, au gouvernement, au Roi, et dénoncent les abus, protestent contre les exagérations flamingantes, éclairent le pays sur le danger qu'on lui fait courir — que des pétitions, des vœux, des ordres du jour etc. émanent de nos assemblées et de tous les milieux.

Il faut que la levée des boucliers soit générale, que la masse soit entraînée dans ce mouvement, que l'agitation soit incessante et profonde.

Le gros public ne marchera que quand on lui aura fait connaître les intérêts qui sont menacés, compromis ou lésés.

Jusqu'à présent on n'a intéressé au mouvement anti-flamingant qu'une partie des couches supérieures de la population. Le reste doit être éclairé et entraîné également.

Le mouvement de propagande et d'opposition doit être plus actif et moins concentré.

M. Oscar Colson

directeur de Wallonia

I. Dénaturer l'Université de Gand, ce serait, en fait, la supprimer. Il faut être fou ou flamingant pour proposer une entreprise pareille.

II. Les langues régionales, comme les langues officielles des petits pays, malgré tout l'agrément que les nationaux peuvent leur reconnaître, malgré les derniers et les excellents efforts de leurs littérateurs, l'action des politiciens conservateurs et même celle des patriotes, sont fatalement destinées à disparaître devant l'invasion des langues mondiales. C'est là le résultat, sans doute regrettable au point de vue sentimental, mais néanmoins inéluctable, des nécessités de plus en plus pressantes de la civilisation. Il est donc inutile de doter ces langues d'établissements d'enseignement supérieur.

III. Comment résister ? Mais en opposant au bloc flamingant le bloc

wallon, au bloc des démagogues de là-bas, le bloc des intellectuels d'ici. Le mouvement se dessine assez bien, il me semble. Et il est permis d'espérer que les Flamands éclairés, comprenant où on les mène, se révolteront bientôt avec nous, comme ils l'ont déjà fait, et pour la même raison — c'est-à-dire pour la Liberté.

M. Louis Delattre

homme de lettres, à Bruxelles

Mes vœux ?...

Que les Flamands obtiennent sans retard l'université flamande, autant d'universités flamandes qu'ils en pourront emplir d'étudiants ; il n'y aura jamais trop d'écoles. C'est l'affaire des Flamands, non la mienne, s'ils désirent exclusivement la culture germanique.

Mais que l'Université de Gand demeure en Flandre complètement française, française de langue, d'enseignement, de méthode. Elle est au cœur d'une des plus belles races d'hommes, la lueur du soleil latin, de ce génie roman que les Flamands d'élite ont toujours adoré parce qu'ils savaient que le Flamand romanisé c'est l'artiste, c'est l'homme par excellence, c'est Rubens, c'est Maeterlinck, c'est Eekhoud, c'est Verhaeren, c'est Giraud, c'est Van Lerberghe.

Mes aïeux maternels étaient flamands, d'Overmere en Pays de Waes, et je suis Wallon. C'est vous dire que j'aime et que je respecte les Flamands, tout en me permettant de les juger.

Alors je me demande :

Tandis que les Wallons abandonnent leurs patois régionaux, si vivants, si pittoresques, pour parler le français, langue de l'idéal universel, langue des progrès intellectuels, langue du progrès social, langue de la pensée libre, est-il vrai, est-il vraiment vrai, que les Flamands, la majorité des Flamands, prétendent ne parler que leurs langues de village, et renoncent à l'usage du français ?

Et bien, je ne le crois pas. Je me refuse à prendre pour exprimant l'avis de la Flandre les professions de foi outrancières d'un millier de « Flamingants », dont les sentiments sont si violents, si déraisonnables, qu'ils vont presque jusqu'à prétendre enlever au père de famille, le droit d'élever ses enfants à sa guise.

Avant de parler de séparation, d'une fédération Wallonie-Flandre, avec des politiques différentes, rendons-nous compte de la réalité exacte.

La Flandre est-elle solidaire des Flamingants ? Tout est là.

M. Charles Delchevalerie

homme de lettres, à Liège

Convient-il de supprimer en Belgique une Université française ?

Mille fois non. Ce serait un crime contre l'intelligence que de vouloir éteindre un foyer de culture française. L'Université de Gand a derrière elle un glorieux passé scientifique qui témoigne de son utilité supérieure. Elle répond aux besoins intellectuels les plus respectables de tous

les Flamands qui unissent à leurs préférences raisonnées pour la langue française le souci de la pensée indépendante. Il y a donc nécessité à ce qu'elle ne soit point menacée.

B) Convient-il de créer une Université flamande ?

En stricte équité, il est certes naturel que les Flamands aient une Université flamande. On doit toutefois se demander si, réclamée uniquement par certains agités intransigeants, elle serait fréquentée de façon à justifier sa création. Et cette question tend à se résoudre par la négative si l'on considère que les Flamands de bon sens verront sans doute avantage à envoyer leurs fils, comme par le passé, dans une Université où leur culture sera assurée par l'usage — bien autrement utile que celui de leur idiome à influence restreinte — d'une des langues véhiculaires indispensables à l'Europe intellectuelle, et la plus claire, et la plus sûre interprète de l'esprit critique et de la raison libératrice. Auquel cas l'Université flamande ne servirait guère qu'à entretenir d'inutiles budgétivores.

II. — Quelles mesures convient-il de prendre pour arrêter la lutte sans merci, poursuivie dans le pays entier contre le français et contre la race wallonne ?

On a préconisé la séparation administrative comme solution radicale. Outre qu'elle semble pour maintes raisons provisoirement chimérique, et à tout le moins dangereuse, cette mesure a ceci d'égoïste et d'inique, que, comme l'a fait remarquer récemment M. le sénateur Emile Dupont, elle laisse sans secours sous la tyrannie flamingante tous les Flamands qui ont choisi le français pour langue usuelle. Par ailleurs, elle peut passer pour dissimuler certains espoirs de démembrement national et d'annexion de la Wallonie à la France. Or, cela, je ne pense pas qu'à part de très rares exceptions, les Wallons le souhaitent, en dépit du culte très sincère, très fervent, qu'ils vouent au génie français et à toutes les grandes pensées émancipatrices que celui-ci représente, en dépit des affinités natives qui les rendent particulièrement attentifs et sensibles à tout ce qui émeut la nation fraternelle.

Les Wallons, qui ne veulent rien modifier pourvu qu'on les laisse libres et tranquilles, doivent, à mon humble avis, demander qu'on en revienne au compromis qui, depuis la fondation de l'unité nationale, a fait admettre aux deux races unies sur notre sol certaines conventions nécessaires, comme l'emploi d'une seule langue officielle. Cette langue, c'est le français, que les Wallons doivent pour la plupart s'assimiler, eux aussi, car ils ne sont pas si nombreux parmi eux, ceux qui l'entendent au foyer familial, dès leur petite enfance (1). Et s'ils l'apprennent plus aisément que les Flamands, ils ne le font pas exprès...

(1) C'est ce que constate M. Oscar Colson dans une étude sur l'enseignement du Français en Wallonie, parue dans *Wallonia*, t. XII (1904) p. 349-357. Voy. spécialement p. 350-351. Le même argument a été repris par cet auteur dans un mémoire, qui a donné lieu à l'une des conclusions les plus nettes du Congrès français de Liège en 1905, et qui a été publié dans le compte rendu officiel de ce Congrès (Paris, Champion, 1906).

Cette langue est chez nous consacrée par la tradition, par la vogue, par la conscience qu'ont de son utilité constante, profonde, multiple et supérieure tous ceux qui veulent se donner la peine de réfléchir. Elle doit prédominer pour des raisons de logique élémentaire, réserve faite du droit qu'ont les Flamands de se servir de leur idiome particulier dans certains cas où la nécessité l'impose — et à propos desquels ample satisfaction leur a été donnée.

Quant aux empiétements inadmissibles du despotisme flamingant, avant de songer à les faire cesser, il paraît indispensable de retirer la direction des affaires du pays au gouvernement catholique. Ceci n'est pas l'expression d'un vœu de simple anticléricalisme, mais celle d'une conviction qui se veut baser, sans arrière-pensée, sur les fatalités de la logique.

N'est-il pas manifeste, en effet, que le parti réactionnaire a intérêt à soutenir jusque dans leurs exagérations vexatoires, les volontés flamingantes, puisque, de l'aveu d'un de ses organes de plus autorisés, le *Courrier de Bruxelles*, la campagne flamingante a pour but d'empêcher la pénétration des idées françaises, qui enlèveraient à nos dirigeants actuels une bonne part des électeurs sur la fidélité desquels s'appuie leur domination ? (2)

Cette situation rend donc vaine et suspecte *a priori* toute intervention qu'on réclamerait, pour apaiser le présent conflit, d'un gouvernement qui ne peut décevoir ses créatures sans léser dangereusement ses propres intérêts.

Par contre, imaginez le parti ultramontain déchu du pouvoir, et la possibilité d'une action franchement et résolument pacifiante apparaît aussitôt. Ceci entraîne cela, et l'on peut tenir pour certain que le jour où ils ne se sentiront plus soutenus par la complaisance intéressée des gouvernants, ces fanatiques égarés dont l'impéritie détermine les inquiétants incidents dont le pays est aujourd'hui troublé, perdront beaucoup de leur intransigeance.

Alors, par l'action conciliante des énergies et des bonnes volontés, on pourra songer à réaliser la solution d'apaisement que doivent ardemment désirer, qu'ils soient wallons ou flamands, tous les bons citoyens, tous ceux qui pensent que la vie est courte pour le peu de bien qu'on

(2) Voici le document exact, extrait de ce journal :

« Faut-il condamner chez nous ce qu'on appelle le mouvement flamand ? Nous ne le pensons pas et nous avons toujours été d'avis de le favoriser, mais dans certaine mesure. Nous le faisons parce qu'une langue parlée par la moitié du pays a droit de cité, droit d'être respectée et encouragée. Et surtout parce que nous y voyons une sauvegarde pour la conservation des mœurs flamandes que nous estimons beaucoup et des sentiments religieux si généralement conservés par notre population flamande. C'est une barrière contre de mauvais envahissements étrangers.

« Sans cela, il convient pour nous qu'il n'y a aucun avantage en soi, à savoir deux langues pour un même peuple ».

y peut accomplir, et que nous avons autour de nous trop d'iniquités encore à faire disparaître pour qu'il soit permis à d'aucuns de faire perdre leur temps aux autres en fomentant une odieuse autant qu'inepte guerre des races.

M. Auguste Donnay

artiste peintre, Liège

Une université flamande est belle imagination à vingt et quatorze carats.

Le sorbonicole inventeur en soit-il loué et glorifié par la succession des siècles.

Où est-il l'écolier limousin ? Et toi, Pantagruel ?

Cependant un actuel traité de chimie, en beau langage flamand serait très précieux.

Radium deviendra quoi ? Et chlorohydrargyrate et iodure de triméthylammonium et acétylacétone et autres très jolis mots qui ne datent pas précisément des alchimistes peints par ce brave homme de David Teniers.

Ensuite, est-il bien nécessaire que Bruxelles devienne Brussel, Ostende, Oostende ; Gand, Gent ; télégraphe, telegraaf ; téléphone, telefoon, etc.

Sommes-nous tant compliqués et susceptibles, et partant illettrés ?

Mons devient Bergen. Pourquoi ? Moons, Mens, ou Monsen serait au moins conforme à la règle de fausse lecture qui a créé les « administratic » et les « tramtrein ».

Et que de crimes a commis Liège, la cité ardente, pour se devoir appeler Luik ? Il est vrai que exposition devient tentoonstelling. Etrange mystère !...

A quoi riment ces fantaisies euphoniques et d'orthographe ? La vie n'est-elle tant courte et suffisamment compliquée sans encore un peu plus de gallimathias ?

Paix, paix ; parlons le langage français.

C'est suffisant, dira Panurge.

Au reste, la langue française, admirablement ordonnée, limpide et toute harmonieuse, est destinée par la seule puissance de sa géniale clarté, à lentement effacer tous les parlars secondaires.

Le vocabulaire flamand reste un accident, très digne, très respectable sans doute, mais idiome et pas mondial pour un besant.

Pourquoi pas alors le Wallon mon langage, ou le provençal, le breton, le bangala, ou le marabaïcos a cinque centimos li paquetos ?

O floraison d'universités !

Qu'il suffise à un ministre soucieux uniquement d'union, de faire le geste très sage et très indépendant nous délivrant enfin de cette aigre-douce bilinguerie.

• Et restant Flamands, et restant Wallons, tâchons au moins d'être Belges et raisonnables.

Est-ce donc si difficile ?

M. Edmond Doumont

directeur de la revue *l'Oasis*, Taminies

Supprimer une université française en Belgique? Les flamands y perdront plus que les wallons. Créer une université flamande? Les flamands n'y gagneront pas plus que les wallons.

Quelles mesures prendre pour enrayer le chancre flamingant? A notre sens, il n'y en a qu'une qui soit efficace: c'est la meilleure et la pire... N'agitons pas la coupe. Elle débordera un jour.

M. Olympe Gilbert

homme de lettres, à Liège

I. — a) On ne peut songer un seul instant à supprimer en Belgique une Université française, centre de rayonnement scientifique, foyer de culture intellectuelle, que jamais par la force même des choses ne pourra rêver d'égaliser une université flamande. Abolir l'université française de Gand, c'est marquer un arrêt de la civilisation dans notre pays, c'est freiner le progrès, c'est amputer notre force d'action internationale, c'est nous diminuer aux yeux de l'étranger. Les belges flamands et wallons, feraient œuvre antinationale en acceptant pareille mutilation.

b) — Pour que l'on puisse créer une Université flamande, il faut que l'on m'en démontre péremptoirement la nécessité.

Une Université s'adresse à l'élite intellectuelle de la Société. J'avoue que je ne vois pas fort bien l'intérêt qu'auraient le peuple flamand et les esprits cultivés à suivre les progrès de la science dans une langue dont l'influence est très limitée et qui ne possède pas, à proprement parler, de « littérature scientifique ». Mais je vois bien l'intérêt immédiat qu'auraient quelques flamingants impatients autour de la conquête éventuelle de chaires universitaires. La curée, toujours la curée!

D'autre part, si l'on me démontrait la nécessité d'une Université flamande — et dans ce cas cette université aurait sa place tout indiquée à Anvers — je voudrais qu'il fût clairement entendu que la fréquentation de cette Université ne pourrait être dans aucun cas rendue obligatoire.

Le traquenard odieux de la loi Franck-Segers à propos de l'enseignement secondaire nous a montré que les flamingants ne reculent devant aucune violence pour assouvir leurs appétits. La loi Franck-Segers entame le droit sacré du père de famille.

La leçon portera des fruits. Un homme averti en vaut deux.

II. — La seconde question comporte une réponse qui exige des développements.

Mais le moment n'est plus à la méditation, ni aux controverses; il est tout à l'action.

Si nous ne voulons pas être débordés, tyrannisés, diminués, si nous ne voulons pas devenir des « Belges de deuxième classe », nous devons passer de la défensive à l'offensive.

Il faut que la Wallonie se réveille, qu'elle fasse entendre sa voix et qu'elle se montre énergiquement décidée à s'opposer à toutes les folies des flamingants, qui, par leurs excès de tout genre, sont en train de compromettre l'unité nationale et l'indépendance du pays.

Nous en avons assez. La coupe est pleine.

Multiplions donc nos organismes de combat et rendons-les agissants: mettons en œuvre tous les moyens d'action dont nous pouvons disposer; protestons avec vigueur contre toutes les atteintes dont on veut menacer nos droits, — et soyons vigilants.

Et si les flamingants font preuve d'un entêtement irréductible, nous avons un moyen suprême de les convaincre. Ce moyen nous a été indiqué au Sénat par l'éminent ministre d'Etat, M. Emile Dupont: c'est la *séparation administrative*.

Riront bien alors qui riront les derniers. Mais vous l'aurez voulu messieurs du flamingantisme.

M. Eugène Gilbert

homme de lettres, à Louvain

Il ne convient pas du tout, à mon sens, de supprimer en Belgique une université française.

Quant à votre 2^e, j'ignore tout-à-fait quels moyens seraient efficaces pour arrêter la lutte poursuivie contre la langue française dans nos provinces.

M. Albert Giraud

Je réponds avec plaisir à la question de *Wallonia*,

Je déplorerais la suppression d'une Université française. Quant à la création d'une Université flamande, elle me laisserait indifférent si les flamingants ne menaçaient pas d'en rendre la fréquentation obligatoire pour les flamands.

Si les Wallons veulent briser le mouvement flamingant, ils ont un moyen très simple: abattre aux élections tout député qui aura voté les lois flamingantes!

M. Edmond Glesener

homme de lettres, à Bruxelles

I. La Belgique doit son épanouissement actuel à la culture française qui l'a en quelque sorte fécondée. Aussi tiendrais-je pour déplorable la flamandisation de l'Université de Gand. Intellectuellement, les Flandres en seraient appauvries.

Je crois qu'à un point de vue purement sentimental, l'idée de la

création d'une université flamande peut parfaitement se défendre. Il y aurait lieu toutefois d'examiner si la dépense considérable, dont elle greverait notre budget, serait compensée par les services qu'elle rendrait au pays. Je ne le crois pas. On peut prédire, sans craindre de se tromper, que cet établissement compterait plus de professeurs que d'élèves. Et, naturellement, étant vide, il ferait beaucoup de bruit.

Loin de moi l'intention de médire de la langue flamande! J'ai pour elle les plus vives sympathies, car elle rend d'incontestables services. Elle fait notamment la joie des Hollandais. J'en connais qui lisent notre *Indicateur des chemins de fer* pour activer leur digestion. Ce sont là des bienfaits dont tout homme respectueux de son estomac, a le devoir de se soucier. Néanmoins, il faut bien reconnaître que la langue flamande est isolante. Elle ne permet même pas à ceux qui en connaissent les innombrables patois de faire le tour de la Belgique, alors qu'on fait le tour du monde avec le français. Aussi mon patriotisme s'alarme à l'idée que le jour où l'on ne parlerait plus que le flamand dans les Flandres, ce pays que j'aime tant, serait menacé de devenir une colonie du Congo.

II. Avant de songer à prendre des mesures en vue de déjouer les menées flamingantes, les Wallons feraient bien de sucer de vieux clous pendant quelques mois. Ce régime éminemment simple et économique, serait de nature à leur enrichir le sang et à combattre la veulerie, qui m'a paru, ces dernières années-ci du moins, la plus robuste de leurs vertus. Ils pourraient ensuite passer à d'autres exercices. Lesquels? Mais il y a ceux qui s'imposent tout de suite. N'est-il pas superflu de les rappeler?

a) Il y a l'*action politique*. Encore faudra-t-il que nos représentants ne passent pas à l'ennemi, comme l'ont déjà fait des députés de Liège. Heureusement, il semble que les autres se disposent à secouer leur torpeur. Allons! tant mieux! Ne nous berçons pas trop d'illusions cependant! Le mot de Barrès peut s'appliquer à nos parlementaires: le député demeure toujours candidat.

b) Il y a l'*action de la presse*. Les journaux du pays wallon ont été à cet égard de grands coupables. Aussi longtemps que je vécus à Liège, jamais je n'y entendis parler du péril flamingant. Il existait pourtant. La presse ne s'en occupait pas. Pourquoi? Ignorance? Insouciance?

Vous chantiez, j'en suis fort aise :

Eh bien! dansez maintenant!

c) Il y aurait lieu, me semble-t-il, de multiplier les *manifestations*, les *meetings*, afin d'attirer l'attention du public sur les menées des flamingants. Encore faudrait-il qu'on ne se contentât pas d'enfiler de belles phrases, de manger du flamand. Des faits précis, des chiffres exacts sont plus éloquentes que des périodes à soufflets.

d) Il y aurait lieu aussi de se servir des *Universités populaires*, des *cercles Franklin*, des *sociétés chorales*, comme d'instruments de propagande.

e) Provisoirement, se méfier de l'Idéalisme. Les Wallons instruits y sont enclins. En principe, tant mieux! Mais si l'Idéalisme fortifie les peuples qui ont le culte de la pensée désintéressée, il constitue une faiblesse dans un pays où l'on a par dessus tout le respect des agréments de la gueule, la superstition de l'inculture et la religion des ventres dorés. Les Flamands, eux, sont réalistes. Rencontrons-les donc sur leur terrain d'élection: le plancher des vaches.

f) Mais ce qu'il conviendrait surtout de faire — ceci pour l'avenir — c'est éveiller chez les jeunes gens et entretenir en eux le sentiment de la race. De la race wallonne, bien entendu, car je ne crois pas à l'âme belge; cette colle tricolore...

Le mariage des Wallons et des Flamands a été un mariage de raison. Les gens austères, après leur retour d'âge, assurent que ces unions sont les plus heureuses. Il est de fait que les deux peuples, en liant leurs efforts, ont produit de grandes choses. Le ménage est prospère. Les voisins envient aux époux leur embonpoint, leur teint animé, leur poil luisant, sinon leur ignorance satisfaite et leur incuriosité. Mais voici que l'un d'eux se montre mauvais coucheur, veut tirer la couverture à lui. Je consens volontiers à ce que l'autre refuse de remplir ses devoirs conjugaux. Que le premier persiste dans sa goujaterie, n'y a-t-il pas lieu d'appréhender que le second ne finisse par demander le divorce? Nous n'en sommes pas encore là, c'est entendu. Mais les Wallons ne devraient pas oublier que l'on n'est estimé que dans les mesures où l'on est craint.

Deux éléments contribuent à développer le sentiment de la race: le culte de ceux qui l'ont illustrée et la conscience de la force de ceux qui la représentent. Les Flamands, eux, le savent bien. Aussi multiplient-ils les manifestations en l'honneur de leurs grands morts, lesquels, la plupart du temps, ne sont que de grands hommes de petites villes, à qui, grâce à une imagination grossissante, ils prêtent du génie, comme les Tarasconnais prêtaient des doubles muscles à Tartarin. Les villes flamandes allouent des subsides considérables aux mêmes fins. Anvers vient de voter une subvention de 100.000 fr. pour le rachat des manuscrits de Peter Benoit. Qu'un conseiller communal s'avise donc de demander un subside équivalent à la ville de Liège pour l'érection d'un monument à César Franck, le lendemain, il serait interné.

Que font les Wallons, de leur côté? Ils ne ratent pas une occasion de laisser croire qu'ils veulent vivre à la remorque de la France. Ici, ils préparent une manifestation pour commémorer la bataille de Jemmapes; là, ils se groupent en vue d'élever un monument à Montalembert. parce que cet écrivain vécut et travailla au château de Rixensart. S'ils tiennent absolument à prononcer des discours en plein vent, devant une escouade de sapeurs-pompiers et quelques quarterons de badauds, qu'ils se réservent au moins pour des artistes de chez nous, dont ils connaissent les œuvres. Certainement, nous devons aimer la France. Aimons-la même comme une seconde patrie! Mais soyons Wallons, d'abord!

Les Flamands, d'autre part, ont de puissantes associations de combat. Ils sont Flamands d'abord, libéraux, catholiques ou socialistes ensuite. Il n'est pas rare de rencontrer dans les Flandres des curés qui déclarent carrément: j'étais flamand avant d'être prêtre.

Ils ont confiance dans leurs chefs, qui leur sont dévoués, et dont l'activité est infatigable. Leur enthousiasme, souvent obtus, égale leur patience, souvent butée. Or, les peuples, qui sauvegardent le mieux leurs libertés, ne sont pas les plus intelligents, mais les plus tenaces.

Ajoutez à cela que le gros de leur troupe est appuyé par une tourbe compacte de pêcheurs en eau trouble. On y rencontre de tout: des politiciens saumâtres; de plats folliculaires, ravagés de gros appétits; des fonctionnaires courtisans; des artistes nigris qui gardent rancune à Paris de n'avoir pas applaudi à leur médiocrité; des cuistres épiléptiques qui, rageant de n'être pas de taille à figurer sur une grande scène, s'appliquent à se convulser sur une petite; des malins qui se servent du flamingantisme afin de se créer des relations dans tous les partis; des écrivains dont l'aversion pour la culture latine se comprend mieux, lorsque l'on sait que leurs œuvres s'inspirent d'auteurs français, qu'ils préfèrent qu'on ne lise pas du moment qu'ils s'en servent.

Enfin n'oubliez pas qu'ils sont secrètement secondés par les forces coalisées de toutes les réactions, qui ont la haine de la culture française, essentiellement émancipatrice.

Qu'avons-nous fait jusqu'à présent pour leur tenir tête? Bien peu de chose. Nous nous sommes surtout contentés de penser que nous sommes du côté de la lumière et de la raison. Le fait qu'une revue nous demande ce qu'il convient d'entreprendre pour résister aux menées flamingantes n'est-il pas symptomatique de notre irrésolution. Pourtant il ne s'agit plus seulement de nous défendre. Nous devons prendre l'offensive, sur toute la ligne, et notamment sur le terrain législatif. Ce qu'un parlement a fait, un autre parlement peut le défaire.

M. Gérard Harry

homme de lettres, à Bruxelles

1. Non, il ne convient pas de supprimer en Belgique une université française. La suppression de toute Université où l'enseignement supérieur est donné dans une des langues supérieures de la civilisation serait comme un commencement de suicide cérébral. Elle ne se justifierait que si cette Université avait manifestement perdu sa raison d'être, par la désertion de sa clientèle d'étudiants.

2. Non, en principe, il ne convient pas de créer une Université flamande. Pourquoi stimuler, en les poussant jusqu'au dernier degré, un enseignement qui ne peut servir qu'à isoler intellectuellement, socialement et économiquement ceux qui le reçoivent, les priver du principal moyen de communication et de contact avec l'étranger, restreindre inutilement leurs facultés de rayonnement. Supposez, sans emprunter un

seul exemple au domaine littéraire, l'université de Gand flamandisée il y a trente ans, selon le rêve actuel des Sieffert, des Louis Franck, des Camille Huysmans. Elle comptait alors parmi ses élèves Maurice Maeterlinck, Charles Van Lerberghe, Grégoire le Roy. Eduqués en flamand, ils eussent écrit en flamand des œuvres qui, formulées en français ont valu à l'un une gloire universelle, aux deux autres une renommée qui a débordé bien au-delà de la frontière, et à la Belgique un prestige intellectuel dont ses relations avec l'étranger bénéficient à un degré incalculable. Le même raisonnement s'applique à Georges Rodenbach, à Emile Verhaeren, Giraud, Iwan Gilkin, à tous ceux de nos grands écrivains qui ont reçu, soit à Gand, soit à Louvain, soit à Bruxelles, une culture flamande. La littérature flamande a ses Guido Gezelle, ses Creten, ses Styn Streuvels. Qui de l'immense famille latine, les connaît? On croirait leurs œuvres publiées à huis clos, confidentiellement. On pourrait invoquer de même cent noms de savants, de grands industriels belges qui ne doivent leur fortune morale ou matérielle qu'à leur éducation française, alors que s'ils avaient été flamandisés, leur élan eût été arrêté net aux limites de notre étroite frontière, et même à celles de nos provinces wallonnes.

En fait, la création d'une université flamande pourrait offrir un avantage que ses promoteurs n'auraient pas escompté: elle fournirait probablement, par le vide de ses banquettes, la preuve concrète de son onéreuse inutilité.

3. Quelles mesures à prendre pour réagir contre le flamingantisme?

D'abord le groupement de toutes les sociétés d'amis de la langue française en une fédération une, forte et imposante par le nombre et la cohésion, poursuivant méthodiquement le combat par la propagande écrite et parlée (articles de journaux, de revues, pamphlets, conférences, création de cours de français) et ensuite par l'influence politique, en luttant hardiment contre toute candidature politique de caractère flamingant.

Je verrais, pour ma part, avec confiance, la propagande écrite prendre la forme d'un journal *flamand* qui s'emploierait à prêcher aux Flamands, dans leur langue, l'infériorité économique et intellectuelle où elle les place à priori et à leur faire voir l'intérêt qu'ils auraient à élargir indéfiniment leur horizon à l'aide de la culture française.

Votre enquête est excellente, mais la moindre action pratique vaudrait cent fois mieux.

M. Léon Hennebicq

avocat, homme de lettres, à Bruxelles

Qu'on crée une Université flamande en Belgique, je n'y vois nul inconvénient. Mais je demande qu'on crée parallèlement des établissements d'instruction du wallon. Si on veut protéger la culture locale, le wallon y a droit.

A mon sens, toutes les lois linguistiques à base territoriale sont réactionnaires et iniques. Elles sont réactionnaires, parcequ'à notre époque, la langue n'est pas une serve de la glèbe. Elles sont iniques parceque, dans un pays où les communications et pénétrations des deux parties de notre peuple sont journalières, les minorités sont opprimées. Un Wallon en Flandre n'est pas à l'étranger. Il est en Belgique, chez lui. Avec les lois nouvelles, c'est la germanisation obligatoire, comme en Pologne ou en Alsace Lorraine.

J'ajoute que l'égalité des langues flamande et wallonne est une réalité, mais que l'égalité du Français et du Flamand n'est qu'une duperie, et pour les Wallons une iniquité. Il leur est impossible de pratiquer le hollandais qu'on impose, parce qu'il n'est pas une langue de culture internationale comme le français. Certes, on doit obtenir des fonctionnaires inférieurs, en contact direct avec le peuple, qu'ils le comprennent. Mais, au lieu du néerlandais, qu'on exige donc que les fonctionnaires flamands, en service à Liège parlent wallon et nul de nous ne pourra protester quand on demandera à ceux qui résident à Bruges de connaître le brugeois.

Mais laissons ces petits côtés de l'affaire dont il faut dire un mot parce que, depuis quelque temps on fait aux Wallons, une guerre à coups d'épingles.

Notre attitude à nous, Wallons, doit être double. D'une part, nous devons réclamer à notre culture locale, une place à côté du flamand et égale au flamand. D'autre part, nous devons mettre au dessus de nos irritations les plus légitimes, la notion de nos devoirs de Belges.

La seule façon généreuse et pratique de combattre les folies flamingantes, ce serait de donner à tous les Belges, quel que soit leur clocher, le sentiment profond du rôle européen que peut jouer une civilisation comme la nôtre. Au XV^e siècle, les mêmes particularismes frénétiques étouffèrent notre Renaissance. Des massacres, des guerres, des ruines de trois cents ans en ont été le fruit. Il faut croire que la leçon n'a pas suffi. Les « dures têtes de flamingants » veulent encore goûter, paraît-il, les fruits amers de la discorde! Nous ne les imiterons pas.

Pour remplir ce but généreux de concorde patriotique, et de mission européenne, il ne faut pas hésiter à s'organiser vigoureusement à l'intérieur. La seule arme, avant l'insurrection et la violence, qu'il faut proscrire, c'est la coalition politique. Partout, dans toutes les villes flamandes, les Wallons doivent être dorénavant fédérés et ne voter ou n'accorder aucun appui qu'à ceux qui, parmi les candidats politiques, prendront engagement formel de subordonner toute action à l'unité de la patrie belge.

Ce groupement devrait naître à bref délai, et, en aucun cas, ne devrait servir d'instrument à une influence étrangère, ou s'inspirer d'un autre sentiment que celui de la concorde entre tous les Belges.

J'ai, par une habitude judiciaire, mis tout cela en « conclusions ».

« Voici :

Attendu qu'il y a lieu de protéger et de développer la culture locale;

Attendu qu'il échet donc de consacrer les revendications flamandes, dans la mesure où elles tendent à maintenir et à développer en Belgique, l'originalité de certains cantons.

Mais attendu que les dites revendications tendent à représenter la langue hollandaise, comme un instrument de culture égal à celui de la langue française; qu'il s'ensuit au point de vue de l'exercice des fonctions publiques, l'obligation du hollandais, qui place les Wallons dans un état d'infériorité,

Que, en effet, le hollandais, langue locale, n'est nullement répandu dans les classes moyennes ou supérieures où le français règne sans contesté; que les Wallons sont donc mis, pour toutes les fonctions d'un degré supérieur où on l'exige, hors d'état de les pratiquer;

Attendu en outre que la langue que les néerlandisants veulent imposer, c'est, non pas le flamand, mais le hollandais, langue étrangère au pays.

Attendu qu'ils vont même jusqu'à le représenter, non pas comme une langue propre, mais comme l'avant-garde de la langue allemande et de la civilisation germanique; que leur but avoué et déclaré, est de chasser des Flandres et la langue et l'influence française;

Attendu qu'il est impossible de s'associer à de pareilles mesures dictées par la haine;

Attendu, encore, que leur propagande a pour but avoué, la séparation administrative de la Wallonie et des Flandres;

Attendu que, vis à vis de la Patrie belge, qui à travers mille vicissitudes a réussi à donner à nos provinces, une indépendance qu'elles attendaient depuis quatre cents ans, pareille attitude constitue une trahison, et appelle les mesures les plus rigoureuses de salut public.

Par ces motifs :

Plaise aux Belges de sang wallon ou pratiquant la belle langue française,

S'unir en une puissante Association pour chasser du Parlement et du Pouvoir, ceux qui menacent, par ces mesures, l'Unité nationale.

Réserver les dépens.

M. Adolphe Hocquet

directeur de la *Revue Tournaisienne*

Convient-il de supprimer en Belgique une Université française?
Mais, pas du tout! Nous sommes déjà sous le rapport du nombre de nos Universités dans un état manifeste d'infériorité vis-à-vis de certains peuples d'Europe, de la Suisse et de la Hollande notamment.

Nous possédons quatre Universités; c'est sept qu'il nous faudrait si nous suivions les Suisses et six si nous imitions les Hollandais.

Il ne convient donc point de supprimer en Belgique une Univer-

sité, française, si vous le voulez, puisque, pour le moment, il n'en existe point d'autres, la langue véhiculaire étant encore le français.

Convient-il de créer une Université flamande ?

Mon Dieu, Monsieur, s'il y avait vraiment à cela une nécessité bien établie, si l'intérêt national l'exigeait, si l'on obtenait ou nous promettait, grâce à cette mesure, l'apaisement social entre les deux races qui se partagent le sol belge, je dirais, soit, qu'on la crée ! Pas à Gand, cependant, mais au centre même du foyer du flamingantisme, à Anvers. La Belgique aurait ainsi une Université de plus ; elle serait au point de vue de la formation intellectuelle, en meilleure posture vis à vis d'autres peuples. Mais y a-t-il un besoin réel, démontré d'opérer cette création ? Je ne le pense point. La bourgeoisie flamande, aujourd'hui comme au XIII^e siècle, connaît et parle le français ; avec lui, elle peut satisfaire ses désirs, ses appétits intellectuels comme ses curiosités scientifiques. Le flamand, au contraire, ne sera toujours qu'un dialecte, un parler sans rayonnement universel qu'abandonneront aussitôt dans leurs écrits au profit du français, de l'allemand ou de l'anglais les professeurs eux-mêmes de l'université en gestation. Que ces messieurs les flamingants, rendent universel... leur langage, qu'ils en fassent une langue répandue dans le monde à l'égal du français, de l'allemand, de l'anglais et même de l'espagnol et alors on ne discutera pas la création d'une Université flamande ; elle s'imposera. Sinon... ! Et puis, le dialecte flamand est-il assez riche pour permettre l'enseignement de toutes les sciences ; trouvera-t-il dans son propre fonds assez de mots pour exprimer toutes les idées qui naissent et se discutent dans des laboratoires de haute culture comme les Universités. Laissons le gouvernement, si bon lui semble, créer une Université flamande ; elle mourra tôt, faute d'élèves : le bon sens et l'esprit pratique de notre population belge ne permettraient point à ce nouvel établissement d'enseignement supérieur de vivre de longs et heureux jours.

Quelles mesures convient-il de prendre pour arrêter la lutte sans merci poursuivie dans le pays entier contre le français et contre la race wallonne ?

Ici, il y a quelque chose à faire ! Nous avons assez permis, trop même. On arrête les chevaux qui s'emportent pour éviter des malheurs.

Arrêtons les arrivistes flamingants. Ils nous attaquent dans nos intérêts ; ils veulent par la contrainte nous imposer leur langue ; c'en est trop ! Nous nous sommes jadis battus pour nous débarrasser de la tyrannie linguistique hollandaise ; nous le ferons encore, si c'est nécessaire, pour repousser celle qu'évoquent de nous imposer nos frères flamingants. Libéraux, catholiques et socialistes flamingants oubliant leurs querelles politiques, faisant trêve à leurs dissensions font une alliance... hybride pour atteindre leurs fins. A notre tour de les imiter. J'abhorre les choses contre nature ; mais puisqu'on nous y force j'estime qu'il est temps d'opposer un bloc à un bloc. Nombreuses sont en Belgique

les sociétés wallonnes, qui se sont créées sous la poussée des événements. Que ces sociétés se fédèrent ; qu'elles élaborent un programme commun non point de revendications wallonnes, mais de défense wallonne et qu'elles l'imposent à tous nos mandataires wallons, sénateurs et députés, sans distinction de parti. Les questions de race, les flamingants nous le démontrent, priment toutes les autres.

Représentant la moitié du peuple belge, énergiquement soutenus par toute la population wallonne du pays, ils pourront alors parler haut au gouvernement qui s'arrêtera dans la perpétration de mesures qui nous lèsent, nous autres Wallons, dans ce que nous avons de plus cher : nos traditions séculaires, nos aspirations intimes. Et si le Gouvernement ne recule point, s'il continue, dans l'étroit et mesquin intérêt politique que vous connaissez, à cultiver cette sottise querelle de langues qui n'a pris tant d'acuité que grâce à lui, il faudra bien alors que nous nous résignons à envisager la question de la séparation du pays en deux tronçons administrativement étrangers. Le chien léche la main qui le frappe, mais la race wallonne, n'est point prête encore à rendre le bien pour le mal, ni même pour la résignation. Et qui pourrait prédire les malheurs qui découleraient cependant pour la Belgique de cette séparation ? Ne serait-ce point la *Finis Belgarum* !

M. Emile Jennissen

avocat

Secrétaire des *Amitiés françaises*, à Liège

Il est certes dans mes vœux qu'aucune Université française ne soit supprimée en Belgique. Je voudrais même voir créer de nouvelles écoles françaises en Flandre, étant dans mon esprit qu'aucun effort ne doit être épargné pour propager le génie souverainement humain de la France.

Mais ce sont là des vœux : en réalité, je pense qu'il est trop tard pour que nous, Wallons, appuyions en pays flamand, la lutte pour le français. Les flamingants auront leur université flamande, dont il ne nous appartient d'ailleurs pas de discuter l'opportunité ; c'est affaire aux Flamands ! Peut-être supprimeront-ils même l'Université française et qui sait s'ils ne seront pas dans leur droit ?

Il y avait de la justice dans les réclamations des Flamands qui demandaient d'être jugés et administrés par des magistrats et des fonctionnaires capables de les comprendre. Il y en a encore peut-être dans l'idéalisme que la plèbe thioise met à vouloir être elle-même, rageusement flamande, contre l'aristocratie francisée. Qui sait s'il n'y en a pas même dans la prétention, qu'elle vient d'affirmer, d'obliger la bourgeoisie et les riches à rester en communauté avec elle, à lui faire le service social des pensées de luxe et des volontés de progrès ?

Ne combattons pas, à priori, toutes les exigences flamingantes. Soyons équitables, soyons magnifiques ! Si le peuple flamand veut être,